

# VADE MECUM : PRISE EN CHARGE D'UNE ACTION DE FORMATION

**Prise en charge partielle du financement au titre de la formation continue « longue durée »**

\* Avocats libéraux

[www.fifpl.com](http://www.fifpl.com)

104 rue de Miromesnil,  
75384 PARIS Cedex 08  
01 55 80 50 00

\* Avocats salariés

[www.opcapl.com](http://www.opcapl.com)

Actaliens (siège social)  
4, rue du Colonel Driant  
75046 Paris Cedex 01  
01 53 00 86 00

**Pour information : montant du plafond de la prise en charge 2019 FIF-PL**

**Le montant de la prise en charge 2020 est inconnu au moment de la rédaction de ce document**

Extrait :

Thèmes	Plafonds de prise en charge
<b>Formation de longue durée</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- 100 heures de formation minimum</li><li>- Thèmes de formation entrant dans les critères de prise en charge 2018 de la profession</li><li>- Une prise en charge tous les 3 ans</li></ul>	Prise en charge plafonnée à 70% du coût réel de la formation, limitée à 2 500€ par professionnel

## **ATTENTION**

**Toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard, dans les 10 jours calendaires suivant le 1er jour de formation.**

**Passé ce délai de 10 jours calendaires, la demande de prise en charge sera refusée.**

**La prise en charge d'une formation « longue durée » ne vient pas en déduction du budget annuel individuel. Toutefois, il est à préciser que la prise en charge des formations de longue durée relevant des fonds spécifiques n'est possible que dans la limite des fonds disponibles de ces fonds spécifiques**

## Préalablement à la formation

Demande de prise en charge =

A **enregistrer en ligne, préalablement au début de la formation**, sur le site de l'organisme (FIF-PL ou OPCA-PL).

Organisme de formation =

**IFOMENE**

21, rue d'Assas  
75270 Paris Cedex 06

**Contact**

Marie-José CHADELAT  
01 70 64 17 07  
[ifomene@icp.fr](mailto:ifomene@icp.fr)

Informations relatives à la formation suivie :

IFOMENE fait partie de l'Institut Catholique de Paris (ICP), organisme de formation agréé :

**numéro de déclaration d'activité 11752628875**

Nombre de jours entiers : 16 jours

Date de début de stage : 14 février 2020

Date de fin de stage : octobre/novembre 2020 (*à définir*)

Nombre d'heures de formation : 162 heures, dont 112 heures présentielles

Organisme où se déroule la Formation =

**Maison de l'Avocat** 6 Allée Eugène Delacroix, 76000 Rouen

Coût facturé par IFOMENE : **3 600 € TTC** (non assujetti à la TVA)

Possibilité de paiement fractionné, par **prélèvements automatiques sur une durée de 5 mois, à compter de l'inscription officielle.**

**Contact :**

Marion BRAUNER  
Directrice Administrative Financière (IFOMENE)  
[m.brauner@icp.fr](mailto:m.brauner@icp.fr)

*Pour tout aménagement de cet échéancier, il convient de vous rapprocher DIRECTEMENT de l'IFOMENE.  
IXAD ne fixe ni ne perçoit les droits d'inscription des DU et demeure un intermédiaire totalement transparent quant à l'aspect financier de ceux-ci.*

Pièces à joindre lors de la demande de prise en charge :

**1/ RIB**

**2/ Devis de l'organisme de formation (*Ci-après*)**

**3/ Programme détaillé (*Ci-après*)**

**4/ Photocopie de l'attestation de versement de la contribution professionnelle (URSSAF) (ou attestation d'exonération de cette contribution)**

*Si vous n'êtes pas en possession de ce document, il est téléchargeable sur le site de l'URSSAF.*

## Après la formation

Joindre le document du FIF-PL intitulé : **Attestation de présence et de règlement** à télécharger sur le site de l'organisme.

**Ce document est à compléter par :**

**IFOMENE**

21, rue d'Assas  
75270 Paris Cedex 06

**Contact**

Marie-José CHADELAT  
01 70 64 17 07 [ifomene@icp.fr](mailto:ifomene@icp.fr)



Institut de Formation à la Médiation et à la  
Négociation – IFOMENE  
Numéro Siret de l'Icp : 784280737 00015  
Numéro d'organisme formateur agréé : 1175 26 288 75

## DEVIS FORMATION DE BASE A LA MEDIATION

### En partenariat avec **IXAD**

### Année 2020 – DU 2 ROUEN

#### Calendrier 2020 :

DATES	HORAIRES	DATES
Vendredi 14 et samedi 15 février 2020	<b>Vendredi</b> : 09h - 12h 13h - 17h <b>Samedi</b> : 09h - 12h 13h - 17h <i>Déjeuner libre</i>	Vendredi 12 et samedi 13 juin 2020
Vendredi 13 et samedi 14 mars 2020		Vendredi 3 et samedi 4 juillet 2020
Vendredi 17 et samedi 18 avril 2020		Vendredi 4 et samedi 5 septembre 2020
Vendredi 15 et 16 mai 2020		<i>Dernière session à définir</i>
	Durée Examen : 2h	<b>EXAMEN :</b> <i>Date à définir</i>

THEMATIQUES	THEMATIQUES
Philosophie de la médiation et éthique du médiateur	Rôles des conseils à toutes les étapes des médiations
Médiation judiciaire	PNL et techniques de communication positives en médiation
Médiation conventionnelle : de la clause à l'accord	Psychologie de l'individu en conflit
Médiation intra entreprises – conflits et crises	Procédure participative
	+ 1 module optionnel facultatif) au choix dans le programme de Paris

**Date de début de la formation :** 14 février 2020

**Date de fin de la formation :** octobre/novembre 2020

**Organisme de la Formation** = **IXAD** Faculté de Droit 1, Place Déliot, CS 10 629 LILLE CEDEX

**Lieu :** **Maison de l'Avocat** - 6 Allée Eugène Delacroix, 76000 Rouen

**Formation à temps plein** : 8 sessions de 14h

En vue de l'obtention la 2<sup>nde</sup> partie du Diplôme Universitaire de Médiateur.

**Durée :** Nombre d'heures de formation en présentiel : 112 h, soit 16 jours entiers

**Montant des droits d'inscription** (*non assujetti à la TVA*) :

Diplôme universitaire sur un an : **3 600 euros**

Fait à Paris, le .....



Stephen BENSIMON  
Directeur de l'**IFOMENE**



**ICP**  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

**icp.fr**

**Institut Catholique de Paris**

Ifomene

26 rue d'Assas – Bât J / 2<sup>e</sup> étage - 75270 Paris cedex 06

Tél. 33 (0)1 44 39 52 18 / 52 04 - Fax 33 (0)1 44 39 52 87 - Courriel : ifomene@icp.fr

Établissement privé d'enseignement supérieur – Association reconnue d'utilité publique



## Formalités pour un paiement fractionné auprès de l'IFOMENE

Possibilité de paiement fractionné, par **prélèvements automatiques sur une durée de 5 mois, à compter de l'inscription officielle.**

### Contact :

Marion BRAUNER

Directrice Administrative Financière (IFOMENE)

m.brauner@icp.fr

*Pour tout aménagement de cet échéancier, il convient de vous rapprocher DIRECTEMENT de l'IFOMENE.  
IXAD ne fixe ni ne perçoit les droits d'inscription des DU et demeure un intermédiaire totalement transparent quant à l'aspect financier de ceux-ci.*

Document à renvoyer à l'IFOMENE :

- Le **mandat SEPA** (*Ci-après*) dûment rempli et signé, autorisant l'ICP à faire les prélèvements.
- Un RIB

C'est à la réception de ces documents que l'IFOMENE validera l'inscription.

**Aucune attestation, ni diplôme ne pourra être délivré aux participant(e)s qui n'auraient pas réglé la totalité de leur formation.**

## MANDAT SEPA

*En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Institut Catholique de Paris à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Institut Catholique de Paris. Vous bénéficierez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.*

Référence unique du mandat  
Case à remplir par ICP

**fr58zzz421692**

### DEBITEUR

Votre **NOM/PRENOM** \_\_\_\_\_  
Votre **ADRESSE** \_\_\_\_\_  
**Code Postal** \_\_\_\_\_ **Ville :** \_\_\_\_\_

**CREANCIER**  
Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
21 rue d'Assas  
**Code Postal** / **75270** Ville : PARIS CEDEX 06

**IBAN** \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

**BIC** \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

**N° Etudiant** \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

**NOM PRENOM de l'ETUDIANT** \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

A : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Signature : \_\_\_\_\_

(Document à compléter et à retourner dans les huit jours par voie postale accompagné d'un RIB.  
à l'adresse indiquée ci-dessus)

- Page 4 sur 8  
[action@ixad.fr](mailto:action@ixad.fr)



## **Programme détaillé du DU 2 - Sessions sur site**

### **DU 2 - Devenir Médiateur, pour être soi-même Avocat-Médiateur - Lille**

#### **Objectifs pédagogiques généraux :**

*Acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire de médiateur selon les critères du titre RNCP, de la FNCM et du FIF-PL*

#### **Méthodes et objectifs pédagogiques de la session :**

*1/3 de théorie et de méthodes. 2/3 de pratique.*

*Associer éthique et responsabilité, communication et médiation, droit et équité, techniques et mise en pratique.*

*Fiche(s) de lecture, examen écrit, mémoire de projet personnel et professionnel.*

### **ROUEN**

<b>Session</b>	<b>Dates</b>	<b>Horaires</b>
<b>Philosophie de la médiation et éthique du médiateur</b>	<b>Vendredi 14 et Samedi 15 février 2020</b>	<b>Vendredi</b> : 9h-12h et 13h -17h <b>Samedi</b> : 9h-12h et 13h -17h <i>Déjeuner libre</i>

Formateur : Stephen BENSIMON

Fonctions, qualités : IFOMENE, Directeur du DU Médiation, Normalien, Philosophe, Consultant, Médiateur AME, Formateur CMAP, Enseignant Sciences- Po (Direction Formation continue), Expert

Contenu de la session : La médiation : une technique portée par une éthique.

Où le médiateur puise-t-il ses valeurs et concepts majeurs ?

D'Héraclite à Husserl, d'Afrique en Chine, théories et pratiques de notre médiation née de l'Ethique d'Aristote...

#### Déroulement de la session

Première journée : Formation théorique : Principes fondamentaux, Ethique et méthodes

Seconde journée : Exercices, mises en situation et cas pratiques

<b>Session</b>	<b>Dates</b>	<b>Horaires</b>
<b>Médiation judiciaire</b>	<b>Vendredi 13 et samedi 14 mars 2020</b>	<b>Vendredi</b> : 9h-12h et 13h -17h <b>Samedi</b> : 9h-12h et 13h -17h <i>Déjeuner libre</i>

Formateur : A définir

Contenu de la session : Depuis la loi de 1995, juges, parties et avocats peuvent tenter une médiation à tout moment de tout procès civil ou commercial.

Connaître et maîtriser le processus avec des juges et avocats, dans le respect des règles d'ordre public, de l'ordonnance à l'homologation.

#### Déroulement de la session

Première journée : Formation théorique / exercices

Seconde journée : Mises en situation et cas pratiques / analyses / approfondissement / synthèse

Session	Dates	Horaires
Médiation conventionnelle : de la clause à l'accord	Vendredi 17 et Samedi 18 avril 2020	<b>Vendredi</b> : 9h-12h et 13h -17h <b>Samedi</b> : 9h-12h et 13h -17h Déjeuner libre
<u>Formateur</u> : A définir		
<i>Contenu de la session</i> : Le médiateur ne fait pas de droit mais il concourt à une œuvre de justice. Que faire pour être fiable et offrir sentiment d'équité, sécurité juridique et respect de l'ordre public ?		
<u>Déroulement de la session</u> Première journée : Formation théorique / exercices Seconde journée : Mises en situation et cas pratiques / analyses / approfondissement / synthèse		
Session	Dates	Horaires
Médiation intra entreprises – conflits et crises	Vendredi 15 et Samedi 16 mai 2020	<b>Vendredi</b> : 9h-12h et 13h -17h <b>Samedi</b> : 9h-12h et 13h -17h Déjeuner libre
<u>Formateur</u> : A définir		
<i>Contenu de la session</i> : A l'ère du numérique, les entreprises se transforment, les personnes doivent s'adapter. L'équilibre des relations est complexe et fragile. Comprendre les conflits pour mieux appréhender les risques. Gérer les souffrances, les conflits interpersonnels ou collectifs. La médiation comme outil systématique pour accompagner chaque composante de l'entreprise, managers, IRP, salariés... Être médiateur dans l'entreprise, ou intervenir comme médiateur dans une entreprise.		
<u>Déroulement de la session</u> Première journée : Formation théorique / exercices Seconde journée : Mises en situation et cas pratiques / analyses / approfondissement / synthèse		
Session	Dates	Horaires
Médiation familiale	Vendredi 12 et Samedi 13 juin 2020	<b>Vendredi</b> : 9h-12h et 13h -17h <b>Samedi</b> : 9h-12h et 13h -17h Déjeuner libre
<u>Formateur</u> : A définir		
<i>Contenu de la session</i> : Appréhender les spécificités de la médiation familiale appréhender les risques. Gérer les souffrances, les conflits interpersonnels ou collectifs. La médiation comme outil systématique pour accompagner chaque composante de l'entreprise, managers, IRP, salariés... Être médiateur dans l'entreprise, ou intervenir comme médiateur dans une entreprise.		
<u>Déroulement de la session</u> Première journée : Formation théorique / exercices Seconde journée : Mises en situation et cas pratiques / analyses / approfondissement / synthèse		

Session	Dates	Horaires
PNL et techniques de communication positives en médiation	Vendredi 3 et Samedi 4 juillet 2020	<b>Vendredi</b> : 9h-12h et 13h -17h <b>Samedi</b> : 9h-12h et 13h -17h Déjeuner libre
<u>Formateur</u> : A définir		
<u>Contenu de la session</u> : Vecteur de communication efficace et technique de changement, la PNL permet au médiateur, en explorant le verbal et non-verbal, d'identifier les besoins, les croyances et valeurs de chacun. Ce faisant, les personnes mobilisent au mieux leurs ressources pour créer un monde de solutions partagées.		
<u>Déroulement de la session</u> : Première journée : Formation théorique / exercices Seconde journée : Mises en situation et cas pratiques / analyses / approfondissement / synthèse		
Session	Dates	Horaires
Psychologie de l'individu en conflit	Vendredi 4 et Samedi 5 septembre 2020	<b>Vendredi</b> : 9h-12h et 13h -17h <b>Samedi</b> : 9h-12h et 13h -17h Déjeuner libre
<u>Formateur</u> : A définir		
<u>Contenu de la session</u> : Comment le conflit nous transforme. Penser en médiateur. Les modifications du psychisme chez l'individu ayant une perception conflictuelle de sa relation à l'autre et à lui-même. Le médiateur et sa dimension de « passeur »		
<u>Déroulement de la session</u> Première journée : Formation théorique : Principes fondamentaux, Ethique et méthodes Seconde journée : Exercices, mises en situation et cas pratiques		
Session	Dates	Horaires
Procédure participative	A définir	<b>Vendredi</b> : 9h-12h et 13h -17h <b>Samedi</b> : 9h-12h et 13h -17h Déjeuner libre
<u>Formateur</u> : A définir		
<u>Contenu de la session</u> : Connaître le processus et les spécificités de la procédure participative.		
<u>Déroulement de la session</u> Première journée : Formation théorique / exercices Seconde journée : Mises en situation et cas pratiques / analyses / approfondissement / synthèse		

## Programme des modules optionnels du DU 2 – Session IFOMENE PARIS

1 module optionnel au choix (facultatif) - IFOMENE PARIS (10h)

Voir programme IFOMENE :

<https://www.icp.fr/formations/diplomes/diplomes-universitaires/diplome-universitaire-de-mEDIATEUR-2nde-partie-2229.kjsp?RH=11429522327430-145>

Rubrique : « **Programme** » puis :  
> Téléchargez le programme

\* \*  
\*

## Examen – Modalités – Dates – Déroulement

***Les consignes détaillées seront données en cours de formation par les intervenants IFOMENE***

### - Fiche(s) de lecture

Plan type sur ouvrage librement choisi (bibliographie fournie)

### - Mémoire de projet personnel et professionnel

- soit un **travail de réflexion et d'approfondissement personnels**, selon vos centres d'intérêt
- soit un **projet d'action, utile et concret, de développement de la médiation.**

### - Examen écrit

\* Durée : 2 heures

\* Horaires : 09h à 11h

\* Date : A définir

\* Lieu : ROUEN Maison de l'Avocat

\* Contenu : Une liste de questions sera adressée à tous les participants dès le premier module, et l'examen portera sur un choix parmi ces questions.

\* Attentes des correcteurs : Respect des règles d'éthiques et du cadre juridique, approche humaine et bon sens

\* Date des résultats : [non communiquée par IFOMENE]

### Correcteurs des épreuves

Membres de l'équipe pédagogiques IFOMENE (corrections signées).

\* \*  
\*

***Pour toutes questions relatives à la thématique optionnelle, aux examens et résultats :***

### IFOMENE

21, rue d'Assas  
75270 Paris Cedex 06

### Contact

Marie-José CHADELAT  
01 70 64 17 07  
[ifomene@icp.fr](mailto:ifomene@icp.fr)

